

Initiatives ministérielles

changement aussi important pour le système de soutien du secteur du grain de l'Ouest.

Je défie tous mes collègues du côté du gouvernement, tout comme mes bons amis du Parti réformiste et du Bloc, qui appuient cette initiative de tenter de définir quelles seraient les conséquences de ce changement majeur. Quel effet cela aurait-il sur l'avenir du secteur céréalier dans l'Ouest?

Avant d'adopter cette disposition en tant que Parlement, nous devrions tâcher de comprendre clairement si ce changement engendrera des difficultés. Mes collègues et moi sommes convaincus que ce n'est pas dans l'intérêt des céréaliculteurs de l'Ouest. Certains, et surtout nos collègues qui représentent des circonscriptions des Prairies, nous expliqueront pourquoi plus en détail.

Je suis heureux que nous ayons pu présenter ces amendements, dans l'espoir de conserver une mesure que tous les agriculteurs de l'Ouest considèrent comme essentielle.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir à nouveau d'intervenir sur cette question du transport des céréales de l'Ouest.

Le bloc d'amendements dont il est question maintenant traite en grande partie de la compensation versée aux producteurs de l'Ouest, compte tenu du fait que d'ici 2001 la tarification préférentielle du Nid-de-Corbeau pour transporter les céréales de l'Ouest vers les principaux points d'exportation disparaîtra et que la subvention même du Nid-de-Corbeau en fera de même.

• (1705)

On tente de transformer une politique de transport des céréales qui existe depuis la fin du siècle dernier en une politique de développement de l'agriculture de l'Ouest, une politique de diversification de l'agriculture de l'Ouest. Déjà en partant, je vous avouerai que ce débat autour de la subvention du Nid-de-Corbeau remonte à plusieurs années. On a toujours tenté d'abolir ce système tarifaire qui date du siècle dernier et, chaque fois, on a été confrontés à des divergences d'opinions sur la façon de le faire.

Je dirais que déjà, en abolissant le tarif préférentiel, cela a pour effet de faire diminuer les prix, le cours des grains dans l'Ouest. Donc, en partant, lorsqu'on abolit le tarif préférentiel du Nid-de-Corbeau pour l'exportation des céréales, on se trouve à accorder un avantage compétitif aux producteurs de boeuf et aux producteurs de porc de l'Ouest, avantage qu'on a estimé, selon les études, à 8 \$ et 15 \$ la tonne métrique potentielle de céréales dans l'Ouest. En faisant diminuer les prix des céréales de 8 \$ à 15 \$ la tonne métrique, en abolissant le tarif du Nid-de-Corbeau, on vient de briser l'équilibre concurrentiel entre l'économie céréalière de l'Ouest et l'économie basée sur la production animale de l'Est.

On vient d'octroyer, par le truchement de l'abolition d'un tarif de transport, un avantage compétitif aux producteurs de porc, aux producteurs de boeuf de l'Ouest qui seront en meilleure posture sur le plan concurrentiel pour concurrencer les produc-

teurs du Québec, de l'Ontario, et même les producteurs mondiaux.

Lors des nombreux débats au cours des dernières années entourant cette subvention du Nid-de-Corbeau, les producteurs agricoles du Québec, comme de l'Ontario, comme des Maritimes, comme certains de l'Ouest et de Colombie-Britannique acceptaient ce fait. Ils acceptaient qu'en abolissant un tarif préférentiel, cela avait un impact sur le prix local des grains dans l'Ouest et que cela modifiait l'équilibre.

Même au Québec, en 1982, si ma mémoire m'est fidèle, l'Union des producteurs agricoles disait: «Abolissez le tarif préférentiel du Nid-de-Corbeau, cessez de subventionner à coups de centaines de millions annuellement pour maintenir cette structure tarifaire et on est prêts à accepter le fait qu'en abolissant la tarification préférentielle, on en arrive à une réduction du prix local des grains et donne une impulsion à la production animale dans l'Ouest.» Mais là, non seulement il y a ce choc des prix locaux des céréales qui permet d'augmenter la production animale dans l'Ouest au détriment de celle des producteurs de l'Est, mais en plus de cela, on dit aux producteurs de l'Ouest: «Maintenant, on va vous compenser pour la perte du tarif préférentiel du Nid-de-Corbeau. On va vous donner 1,6 milliard non imposable.» Cela revient à 2,2 milliards d'avantages au niveau du paiement de transition.

Donc, non seulement on a réduit les prix locaux des grains, donc on a encouragé la production animale dans l'Ouest, mais on en rajoute. On donne 2,2 milliards aux producteurs de l'Ouest sur la base des terres cultivables dont ils disposent, autant pour les producteurs céréaliers que pour les producteurs de boeuf et de porc. Il ne fait aucun sens de dire que d'un côté, on abolit une structure de tarif de transport, et qu'en même temps, on accorde des compensations qui donnent lieu de subventions à la diversification de l'économie agricole de l'Ouest et au développement des productions animales.

Cela n'a aucun sens que dans cette partie du projet de loi, on prévoie payer 2,2 milliards aux producteurs de l'Ouest, de deniers fédéraux qui sont alimentés à presque 24 p. 100 par des producteurs, par des citoyens et citoyennes du Québec, qu'on donne ces subventions pour que les producteurs de porc et de boeuf de l'Ouest viennent concurrencer nos producteurs du Québec. Ce n'est pas de cette façon—là que plusieurs disent, en tout cas, concevoir le régime fédéral. Cela n'a aucun sens.

Ceux qui sont sceptiques par rapport à l'effet qu'une telle façon de procéder puisse avoir sur la production de porc et de boeuf du Québec, n'ont qu'à regarder ce qui s'est passé en Alberta au cours des dernières années avec la politique, que probablement mes collègues réformistes vont connaître, le *crow offset*, on en est arrivé à augmenter la production de porc de l'Alberta de 10 p. 100 par année avec une politique à peu près similaire, mais sur une base provinciale.

• (1710)

Alors là c'est clair, on dit que cette politique est inéquitable. Cette politique est inéquitable puisqu'on brise l'équilibre entre l'Est et l'Ouest et en plus on rajoute à la compétitivité des